

un contrat signé, en 1882, sous le régime conservateur, et le présent contrat, et il a prétendu qu'aux termes du premier contrat la prime n'était payable que pour les adultes. Je ferai observer qu'il y a une grande différence entre faire un marché et en respecter les conditions. Avant de terminer mon discours, j'aurai prouvé à la députation que, lorsque nos amis, les conservateurs, étaient au pouvoir, ils ne payaient pas seulement la prime sur les immigrants adultes, mais qu'ils la payaient sur des personnes qui n'étaient jamais venues au Canada. L'honorable député a reproché au Gouvernement d'avoir commis des fautes relativement à l'immigration, d'avoir payé la prime sur des enfants dans les bras de leur mère. Je déclare qu'il vaut mieux payer \$5 pour un bébé que pour rien du tout. Il est un autre sujet...

M. BERGERON: Passez outre.

M. CRAWFORD: J'imagine que vous aurez votre compte avant que j'aie fini. Nous avons conclu un marché loyal avec cette compagnie; nous ne payons rien sans voir.

Une fausse notion règne parmi le public sinon parmi les membres de la Chambre, quoique plusieurs d'entre eux, je le suppose, ne soient pas au courant de la question, au sujet du choix des immigrants à leur arrivée.

J'ai une liste de ceux qui sont venus au Canada du continent européen et, en petit nombre, de la Grande-Bretagne. Souffrez que je vous rappelle qu'avant leur débarquement, et même avant de monter à bord de l'autre côté de l'Atlantique, ils doivent subir une inspection. La première inspection est faite par les médecins du navire, et nous sommes censés avoir de bons fonctionnaires qui font une nouvelle inspection des immigrants à leur arrivée au pays. Ceux-ci doivent passer une visite médicale très sévère avant de pouvoir débarquer. Hier, au comité de l'agriculture, on a décrit cette visite. Les mauvais immigrants peuvent être détenus pendant un certain temps aux frais des armateurs du vaisseau qui les ont amenés. Ceux-ci doivent payer à l'Etat 75 cents par jour pour chaque immigrant qui est ainsi détenu en attendant qu'on décide s'il est susceptible de devenir un bon citoyen. Pour prouver combien cette inspection est rigoureuse, je puis dire que l'an dernier nous avons renvoyé 611 immigrants.

J'ai entre les mains un état qui démontre que la compagnie n'a touché la prime que pour un très petit nombre des immigrants venus au Canada. Le steamer "Montrose" est arrivé d'Anvers le 24 avril 1905. Il avait à son bord 786 passagers et nous n'avons payé la prime que pour 354.

Le steamer "Albania" est arrivé de Glasgow le 6 mai 1905, avec 284 passagers et immigrants à son bord.

La prime n'a été versée que pour 10 immigrants venus d'Europe. Les agents de passage d'Angleterre ont touché la prime

M. CRAWFORD.

pour 46 immigrants anglais qui se trouvaient à bord. Le steamer "Montreal" est arrivé d'Anvers le 18 avril 1905, avec 1,611 passagers. Nous avons payé la prime pour 432, de sorte qu'il y eut 1,179 immigrants qui ne nous coûtèrent rien. Le steamer "Lake Erie" est arrivé de Liverpool le 9 mai avec 737 passagers. Nous avons payé la prime sur 64 d'entre eux qui étaient des immigrants de nationalité étrangère. Il y avait à bord 101 émigrés anglais sur lesquels nous avons payé la prime à des agents de passage de la Grande-Bretagne; il restait donc 572 passagers pour lesquels nous n'avons rien payé. Le steamer "Sarmatian" est arrivé du Havre le 22 avril avec 269 passagers. Nous n'avons payé la prime que sur 17. Il y avait aussi à bord 24 immigrants pour lesquels les agents de passage de la Grande-Bretagne ont été rétribués. Sur le "Montezuma", arrivé le 2 mai 1905, il y avait 700 passagers venant d'Anvers. Sur ce nombre, 147 seulement nous ont obligé à payer la prime. Le "Montrose" est arrivé le 14 juin. Il amenait 299 immigrants d'Anvers et nous avons payé la prime sur 100. Le "Mount Temple" est arrivé d'Anvers le 20 juin avec 520 immigrants et la prime a été payée sur 149 d'entre eux. Le "Montreal", venant d'Anvers, est arrivé le 19 juin ayant à bord 679 immigrants. Nous avons payé la prime sur 193. Le "Lake Erie" a amené 614 immigrants; prime payée sur 19. Le "Lake Michigan" a amené 1,721 immigrants; prime payée sur 740. Le "Dominion" a transporté 693 immigrants et la prime a été payée sur 145 d'entre eux qui étaient de nationalité étrangère. Le même vaisseau nous amenait 278 émigrés de la Grande-Bretagne et la prime fut payée aux agents de passage en Angleterre. Ces chiffres ont été tirés des livres de bord et le tableau a été soumis au comité de l'agriculture. Il prouve à la Chambre que nous n'agissons pas imprudemment en matière d'immigration et que nous ne payons pas la prime sur chaque immigrant, que ce soit Pierre, Jean ou Jacques. Il est arrivé à bord des vaisseaux que je viens de mentionner, 8,864 immigrants et nous n'avons payé la prime que sur 2,270 d'entre eux.

Des immigrants de nationalité étrangère arrivés par ces vaisseaux, 25 pour 100 seulement ont été l'objet d'une prime. Autrement dit, 8,864 immigrants nous ont coûté \$11,150, soit un peu plus d'un dollar chacun, si l'on fait entrer en ligne de compte tous les passagers que transportaient ces différents vaisseaux. Nous avons payé \$5 par tête sur 2,270 bons immigrants qui feront d'excellents colons et de respectables citoyens.

M. AMES: L'honorable député (M. Crawford) peut-il prouver que les autres immigrants se proposaient de s'établir au Canada?